

**Réponses des candidatEs NUPES Martine Etienne et Patrice Zolfo au « Questionnaires  
à l'attention des candidats aux élections législatives de 2022 (Circonscription 54.3)  
portant sur la Palestine » de l'Association France Palestine Solidarité –  
Meurthe-et-Moselle Nord**

**1 - Dans le cadre du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, vous engagez-vous à agir en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France ?**

Nous nous engageons à agir en faveur de la reconnaissance de l'État de Palestine par la France, dans le cadre et le respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette reconnaissance est essentielle à la fois pour garantir la fin des violations des droits humains commis envers le peuple palestinien sur son propre territoire, mais également pour que la France soit à la hauteur de ses valeurs de liberté, égalité, et fraternité sur lesquelles la République a été fondée en montrant son engagement pour la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

**2 - Vous engagez-vous à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes et à reconnaître le boycott comme un droit et un outil légitime de contestation d'une politique ?**

Nous nous engageons à voter en faveur de l'adoption d'une législation nationale visant à interdire le commerce avec les colonies israéliennes et à reconnaître le boycott comme un droit et un outil légitime de contestation d'une politique. Il est essentiel de ne plus commercer avec les colonies et d'appliquer une logique de boycott, désinvestissement, et sanctions sur les produits venant des colonies israéliennes à la manière du mouvement BDS, ce qui passera forcément par l'abrogation de la circulaire DUPONT-MORETTE d'octobre 2020. Nous nous inspirerons de législations similaires pensées en Irlande, en Finlande, et en Belgique.

**3 - Vous engagez-vous à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ?**

Nous nous engageons à voter en faveur de la ratification de la Convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid. Le crime d'apartheid en Israel et en Palestine occupée a

été documenté et prouvé notamment par l'ONU et différentes ONG comme Human Rights Watch.

**4 - Vous engagez-vous à demander l'annulation de la résolution qui assimile l'antisionisme à de l'antisémitisme ?**

Nous nous engageons à demander l'annulation de la résolution qui assimile l'antisionisme à l'antisémitisme. Le sionisme est une idéologie raciste et coloniale qui se doit d'être combattue, tout comme doit l'être l'antisémitisme. En revanche, l'antisionisme ne peut pas être assimilée à de l'antisémitisme sur aucun point.

**5 - Vous engagez-vous à exiger la libération immédiate, par la France, de Georges Ibrahim Abdallah ?**

Nous nous engageons à exiger la libération immédiate, par la France, de Georges Ibrahim Abdallah. Son maintien en prison illustre la défaillance des relations entre pouvoir politique néolibéral et pouvoir judiciaire, ce dernier ayant amené plusieurs fois à décider de la libération du militant libanais. Sa libération immédiate est nécessaire et juste.

**6 - Vous engagez-vous à agir en faveur de la libération de tous les français détenus arbitrairement aux quatre coins du monde et notamment Salah HAMOURI, Franco-Palestinien ?**

Nous nous engageons à agir en faveur de la libération de tous les français détenus arbitrairement aux quatre coins du monde, et notamment Salah Hamouri, Franco-Palestinien. L'incarcération de ce dernier illustre l'illégalité du régime d'apartheid israélien et de sa justice oppressive envers chaque membre du peuple palestinien.

Les candidatEs NUPES de la circonscription 54.3

Martine Etienne et Patrice Zolfo